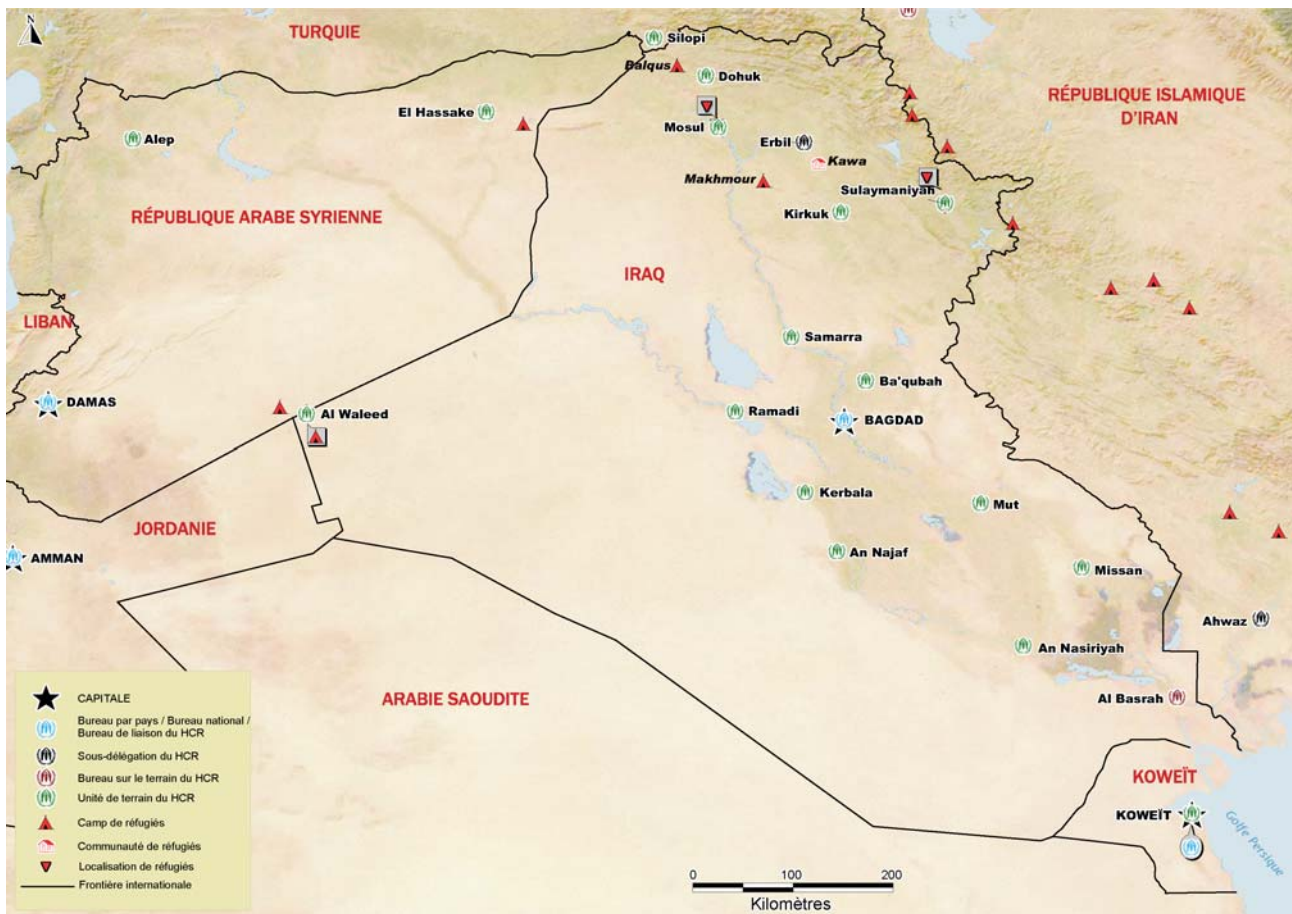


SITUATION IRAQUIENNE



Faits marquants

- Le HCR a continué d'œuvrer au maintien et à l'élargissement de l'espace de protection dans les pays voisins de l'Iraq : l'Égypte, la République islamique d'Iran, la Jordanie, la République arabe syrienne, la Turquie et les États du Golfe. En 2009, le Haut Commissariat a enregistré 50 000 réfugiés iraquiens supplémentaires dans ces pays, ce qui porte à 230 000 le nombre total de réfugiés iraquiens enregistrés.
- En Iraq, le HCR a renforcé sa capacité de protection et d'assistance auprès des personnes relevant de sa compétence en doublant ses effectifs et en ouvrant de nouveaux bureaux. Le programme d'abris a joué un rôle essentiel dans la réintégration initiale des déplacés internes qui regagnaient leur localité d'origine.
- Le Haut Commissariat a offert protection et assistance à quelque 35 000 personnes réfugiées en Iraq, en répondant à leurs besoins les plus pressants et en réinstallant les plus vulnérables.
- Dans les pays d'asile, l'Organisation a étendu son programme d'aide financière à quelque 15 000 familles, moyennant l'utilisation de distributeurs automatiques de billets.
- La réinstallation est demeurée la principale solution pour remédier durablement à la situation des réfugiés iraquiens vulnérables. Le HCR a soumis 36 000 demandes de réinstallation et enregistré environ 23 000 départs. Sur le front des rapatriements, 2 500 réfugiés iraquiens ont bénéficié de l'aide du Haut Commissariat pour regagner leur pays.

Environnement opérationnel

Les conditions de sécurité générales se sont améliorées en 2009, même si certains groupes étaient toujours exposés à de graves menaces. Si le nombre d'attaques généralisées a diminué, une vague d'attentats à la bombe a montré combien cette situation était précaire. Le HCR a sensiblement renforcé sa présence, en doublant le nombre de collaborateurs nationaux et en étoffant ses effectifs internationaux à Bagdad, Bassorah, Erbil et Mossoul. En dépit des restrictions liées à la sécurité, qui posent des problèmes importants aux organisations opérationnelles, le HCR a pu atteindre la plupart des régions iraquiennes par l'intermédiaire de son personnel national.

Les déplacés internes ont continué à regagner en nombre leurs lieux d'origine, environ 167 000 d'entre eux (estimation) étant rentrés en 2009. Il n'y a pas eu de déplacements importants causés par des conflits ; en revanche, des mouvements internes provoqués par la grave sécheresse qui a sévi dans le pays ont été signalés.

Les pays d'accueil de la région ont continué de faire preuve d'une générosité et d'une tolérance relatives vis-à-vis des Iraquiens qui pénétraient et séjournaient sur leur territoire. Malheureusement, la plupart des réfugiés ne peuvent pas travailler et nombre d'entre eux se sont retrouvés dans une situation de grande vulnérabilité. Compte tenu de ces difficultés et de l'amélioration relative de la sécurité dans leur pays d'origine, certains réfugiés iraquiens sont rentrés chez eux.

| Réalisations et impact |

● Objectifs principaux

En ce qui concerne la situation iraquienne, les premiers objectifs du HCR étaient d'assurer la protection et l'accès des Iraquiens réfugiés dans des pays voisins aux services essentiels, et de promouvoir la réinstallation des personnes qui en avaient le plus besoin. Le Haut Commissariat entendait préserver l'espace d'asile pour les Iraquiens réfugiés dans les pays voisins et améliorer l'accès de ces réfugiés à l'éducation et à des soins médicaux de qualité. Il se proposait également de renforcer la protection des personnes réfugiées en Iraq ainsi que leur accès aux services essentiels, et d'améliorer leurs conditions de vie.

Le HCR s'était également fixé comme objectifs de suivre de près les mouvements de population à l'intérieur et à l'extérieur de l'Iraq et d'y répondre au moment opportun et de manière adéquate, notamment grâce à l'élaboration d'un plan d'intervention rapide et d'une stratégie de gestion des cas individuels pour les retours spontanés. Enfin, le Haut Commissariat entendait coopérer étroitement avec les institutions des Nations Unies et d'autres partenaires dans le cadre d'efforts communs visant à répondre aux besoins des réfugiés et des déplacés internes iraquiens.

● Protection et solutions

En 2009, du fait du renforcement de sa présence sur le terrain en Iraq, le HCR a été de mieux en mieux informé de la grave situation humanitaire des réfugiés, des demandeurs d'asile et des déplacés internes qui vivent dans des bâtiments publics ou dans des camps de fortune.

En Iraq, des demandes de réinstallation ont été soumises pour 1 850 individus, dont 1 300 Palestiniens logés au camp d'Al-Walid dont la requête a été acceptée à titre provisoire. En outre, quelque 270 Palestiniens et 140 Soudanais originaires du Darfour ont été évacués dans des centres de transit en Roumanie et en République slovaque, d'où ils ont été réinstallés.

Le HCR est parvenu à assurer le suivi de la protection et à offrir une aide juridique par l'intermédiaire de 14 centres de protection et d'assistance et de 35 équipes mobiles regroupant jusqu'à 130 collaborateurs iraquiens. Plus de 1 200 évaluations communautaires ont été réalisées à travers l'Iraq pour suivre les conditions de protection et les équipes mobiles ont effectué quelque 1 900 visites. Au total, quelque 18 500 individus (40 pour cent de femmes) ont bénéficié des services des centres et plus de 11 600 affaires en rapport avec les droits fondamentaux ont été résolues grâce à l'assistance juridique. Le HCR a également utilisé les centres à des fins de sensibilisation aux problèmes de protection et a organisé plusieurs ateliers et campagnes d'information dans ce domaine.

Dans les pays voisins de l'Iraq, le HCR a continué à plaider pour le respect des principes de protection. Bien que la plupart de ces États ne soient pas signataires de la Convention de 1951 sur les réfugiés, les réfugiés iraquiens y sont traités avec générosité et ont accès aux services publics, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

L'organisation a enregistré au total quelque 50 000 réfugiés iraquiens en Égypte, en République islamique d'Iran, en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, en Turquie et dans les États du Golfe en 2009, et leur a délivré

des papiers. À la fin de l'année, 230 000 Iraquiens étaient enregistrés comme réfugiés dans ces pays. Quelque 35 pour cent d'entre eux avaient des besoins particuliers.

Le Haut Commissariat a continué à intervenir dans des affaires d'expulsion et de détention arbitraire. Au Liban, il est parvenu à faire libérer 75 réfugiés iraquiens. En République arabe syrienne, il a obtenu la libération de 43 réfugiés détenus et empêché l'expulsion de 20 personnes.

L'une des grandes réalisations de l'année 2009 a été la fermeture du camp d'Al-Tanf. Grâce à un plaidoyer intensif, la majorité des résidents du camp a été réinstallée ; quelque 170 autres réfugiés ont été transférés au camp d'Al-Hol.

En 2009 comme au cours des années précédentes, la réinstallation a été la meilleure solution durable pour les réfugiés iraquiens les plus vulnérables, puisque l'intégration sur place n'est pas une option viable dans la région et que la situation n'est pas encore propice à des retours dans la sécurité et dans la dignité. Le HCR a soumis plus de 36 000 demandes à des pays de réinstallation, ce qui porte à 91 000 environ le nombre total de demandes de réinstallation déposées depuis 2007. Plus de 44 000 personnes avaient quitté leur pays d'asile pour se réinstaller dans des pays tiers à la fin de l'année 2009.

Au travers de son projet d'évaluation et d'assistance individuelle, le HCR a aidé 2 500 réfugiés iraquiens à regagner leur pays.

● Activités et assistance

Abris et infrastructures : en Iraq, le programme d'abris du HCR a été orienté sur les déplacés internes et les populations de retour les plus vulnérables. Le programme a été mis en œuvre dans 15 gouvernorats ; une attention toute particulière a été accordée aux gouvernorats de Bagdad et de Diyala, qui accueillent le plus grand nombre de déplacés et de réfugiés de retour. En 2009, l'Organisation a achevé plus de 10 000 logements, au bénéfice de près de 65 000 personnes.

Activités génératrices de revenus : au Chili et au Brésil, des réfugiés palestiniens réinstallés ont bénéficié d'activités visant à faciliter l'accès au marché du travail. En Iraq, des outils et des machines d'irrigation ont été distribués. Dans les pays voisins, des activités d'autosuffisance communautaires ont été mises en œuvre.

Appui opérationnel (aux agences) : les activités du HCR dans 10 pays ont été mises en œuvre par l'intermédiaire de quelque 90 ONG nationales et internationales, de quatre homologues gouvernementaux, du BSP/ONU, de l'OIM, du PNUD, de



Marwa, une jeune déplacée iraquienne, et sa tante à Erbil.

l'UNRWA et des VNU. En Iraq, le HCR s'est associé avec quelque 70 ONG nationales pour renforcer leurs programmes.

Assainissement : en Iraq, quelque 9 500 familles réfugiées vivant dans 15 camps et zones d'installation ont bénéficié de campagnes de fumigation. Près de 3 300 familles réfugiées et plus d'un millier de familles de déplacés internes ont bénéficié de tournées mensuelles de collecte des déchets. Au total, 12 projets d'assainissement communautaires ont été mis en œuvre, au profit de quelque 3 700 familles de déplacés et des communautés qui les accueillent.

Assistance juridique : le HCR a continué d'exécuter ses vastes programmes d'enregistrement et d'aide à la réinstallation afin d'offrir des conseils juridiques et d'autres formes d'orientation aux réfugiés iraqiens. Dans les pays voisins, le HCR a élargi son rayon d'action en matière d'enregistrement, ses équipes mobiles menant régulièrement des missions dans tous les sites qui accueillent un grand nombre de réfugiés. En moyenne, 350 réfugiés et demandeurs d'asile iraqiens ont bénéficié chaque mois de conseils juridiques.

L'organisation a mis en œuvre des programmes destinés aux victimes de violences, ciblant en particulier les femmes et les jeunes filles. Ses procédures standard concernant la violence sexuelle et sexuelle ont été adoptées par des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dans tous les pays. En Iraq, 35 équipes mobiles de protection et d'assistance ont entrepris 1 900 visites, réalisé 1 200 évaluations communautaires dans des localités qui accueillent des déplacés internes ou des rapatriés et effectué plus de 500 évaluations auprès de familles ayant regagné leur lieu d'origine, afin de suivre les conditions de protection. Les centres de

protection et d'assistance ont aidé près de 18 500 individus grâce à des interventions juridiques qui ont facilité l'obtention de documents ou l'accès aux services. Sur 13 800 affaires juridiques, plus de 11 600 ont été résolues.

Besoins domestiques : en Iraq, le HCR a fourni des articles non alimentaires et une aide en espèces à quelque 37 400 familles. Au total, 730 familles de réfugiés vulnérables et 120 orphelins ont reçu des allocations en espèces. En Égypte, en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et en Turquie, le HCR a offert une aide financière mensuelle à 63 000 réfugiés iraqiens pour leur permettre de se loger et de subvenir à d'autres besoins essentiels.

Eau : conjointement à son programme d'abris, le HCR a exécuté des projets à petite échelle dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, afin d'améliorer l'accès des populations de retour à l'eau potable. Quelque 45 projets d'eau et d'assainissement ont été mis en œuvre à travers l'Iraq, au profit de quelque 118 000 personnes. Environ 1 500 réfugiés accueillis au camp d'Al-Walid ont reçu 40 000 litres d'eau potable et 40 000 litres d'eau non potable par jour grâce à des opérations de pompage. En outre, 250 familles réfugiées vivant dans diverses zones d'installation ont reçu chaque jour 30 000 litres d'eau potable transportés par camion-citerne.

Éducation : le HCR a continué à exécuter un programme très complet dans ce secteur. En 2009, quelque 67 000 enfants réfugiés iraqiens ont fréquenté des établissements d'enseignement dans leurs pays d'accueil. Quelque 270 jeunes réfugiés ont eu la possibilité de suivre des études supérieures grâce à des programmes de bourses. Environ 90 000 enfants et

Personnes relevant de la compétence du HCR à l'intérieur de l'Iraq

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Rép. islamique d'Iran	12 400	12 400	49	37
	Territoire palestinien occupé	11 900	11 900	49	33
	Turquie	10 100	10 100	51	43
	République arabe syrienne	800	800	38	41
	Pays divers	10	10	20	-
Demandeurs d'asile	Turquie	1 800	1 800	51	38
	Rép. islamique d'Iran	1 800	1 800	41	30
	République arabe syrienne	130	130	41	43
	Pays divers	30	30	52	38
Déplacés internes	Iraq	1 552 000	229 700	49	45
Apatrides	Apatrides	230 000	-	-	-
Déplacés de retour et ceux dans une situation similaire	Iraq	167 700	100 000	49	45
Réfugiés rapatriés	Pays divers	38 000	11 500	49	45
Total		2 026 670	380 170		

Personnes relevant de la compétence du HCR à l'extérieur de l'Iraq

Type de population	Origine	Total dans le pays ¹	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes ²	% < 18 ans
Iraqiens réfugiés dans des pays voisins	Jordanie	450 000	46 600	49	32
	République arabe syrienne	1 050 000	218 500	49	37
	Liban	50 000	10 500	33	30
	Égypte	6 600	6 600	49	38
	Turquie	6 200	6 200	42	29
	République islamique d'Iran	47 900	47 900	38	44
	États du Golfe	600	460	-	-
Total		1 611 300	336 760		

¹ Estimations des autorités en Jordanie et en République arabe syrienne

² Les données démographiques en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne ne concernent que la population enregistrée.

adolescents réfugiés ont bénéficié d'activités éducatives non formelles et informelles. L'Organisation s'est également employée à renforcer les capacités éducatives des pays d'accueil, construisant deux écoles en République arabe syrienne et rénouvant 65 salles de classe pour faire de la place à près de 3 300 élèves.

Santé et nutrition : fin 2009, le HCR a constaté qu'environ 43 900 réfugiés iraqiens souffraient de pathologies graves ou chroniques. En 2009, quelque 461 000 interventions médicales ont été effectuées en République arabe syrienne, en Jordanie, au Liban, en Turquie et en Égypte. Le Haut Commissariat a offert des soins de santé secondaires et tertiaires à quelque 20 000 réfugiés. De nouvelles procédures ont été mises au point en Jordanie et en République arabe syrienne pour les soins médicaux et des comités sanitaires ont été constitués pour assurer une prise en charge rapide et adéquate des besoins en matière de soins tertiaires.

En République arabe syrienne, le HCR a appuyé neuf dispensaires du Croissant-Rouge arabe syrien – six à Damas et d'autres à Alep, Homs et Idleb –, ainsi que quatre autres dispensaires gérés par des partenaires non gouvernementaux. Les systèmes d'information sanitaire du HCR ont été mis en œuvre dans 15 dispensaires du Croissant-Rouge, ainsi que dans les autres dispensaires gérés par des partenaires.

Services communautaires : à travers la région, plus de 200 travailleurs de proximité sont venus en aide à plus de 150 000 réfugiés qui ont bénéficié d'une orientation sociale, d'un appui psychosocial et des activités de centres communautaires. Quelque 15 000 familles reçoivent individuellement la visite de bénévoles iraqiens, de collaborateurs du HCR ou de partenaires dans le cadre d'un programme global d'évaluation à domicile. Par ailleurs, quelque 7 000 réfugiés iraqiens ont participé à divers types de formations professionnelles. En Iraq, environ 300 réfugiés ont bénéficié de formations professionnelles.

Transport et logistique : en Iraq, huit entrepôts ont été loués et entretenus. En République arabe syrienne, plus de 28 600 tonnes de vivres et des quantités importantes d'articles non alimentaires ont été livrées à 15 centres de distribution et deux entrepôts ont été construits.

Afin de faciliter la fermeture du camp d'Al-Tanf, le HCR a transféré deux groupes de réfugiés palestiniens, comprenant respectivement 83 et 90 personnes, au camp d'Al-Hol. En Iraq, l'Organisation a assuré le transport de quelque 700 personnes jusqu'à leur localité d'origine. En Turquie, elle a facilité plus de 700 voyages en bus, à l'intention de réfugiés iraqiens qui devaient se rendre à Ankara pour des entretiens.

Vivres : en Iraq, le HCR a distribué 3 400 paniers de produits alimentaires à des Palestiniens vivant à Bagdad, les Palestiniens du camp d'Al-Walid recevant pour leur part 20 400 paniers. En République arabe syrienne, 120 000 réfugiés iraqiens en moyenne ont reçu 28 600 tonnes de vivres, tandis que les réfugiés palestiniens accueillis dans des camps bénéficiaient de rations mensuelles. Au Liban, l'Organisation a fourni plus de 12 500 tickets de rationnement à des familles vulnérables et à des personnes qui avaient des besoins spécifiques.

○ Contraintes

En Iraq, les conditions de sécurité précaires ont continué d'entraver les déplacements du HCR et compliqué les arrangements logistiques. L'accès aux bénéficiaires était toujours

restreint dans le centre et dans le sud du pays et le HCR a dû s'en remettre à des partenaires nationaux et internationaux pour offrir protection et assistance aux personnes relevant de sa compétence.

La progression trop lente observée dans le secteur économique et dans le secteur social a empêché d'améliorer l'accès aux services essentiels et entravé la reconstruction des infrastructures. La population souffre de coupures de courant régulières, d'une pénurie d'eau potable, de difficultés d'accès aux services de santé, de l'insuffisance des structures scolaires et du manque de logements à prix abordable.

Dans les pays voisins, le nombre de personnes très vulnérables ou ayant des besoins spécifiques a continué d'augmenter ; une hausse a également été observée dans le nombre de cas de violences sexuelles et sexistes, d'enfants abandonnant leurs études et de problèmes d'exploitation causés par l'augmentation du coût de la vie et la diminution des économies des réfugiés. La population iraquienne réfugiée dans les pays avoisinants vit dans des zones urbaines, ce qui rend le recensement des personnes les plus vulnérables, ainsi que l'évaluation de leurs besoins, particulièrement difficiles. Les équipes mobiles et les travailleurs de proximité issus de la communauté réfugiée ont sensiblement amélioré l'accès aux groupes vulnérables en banlieue et dans les centres-villes. Les difficultés persistantes dues à la dispersion des réfugiés en milieu urbain ont nécessité une approche communautaire.

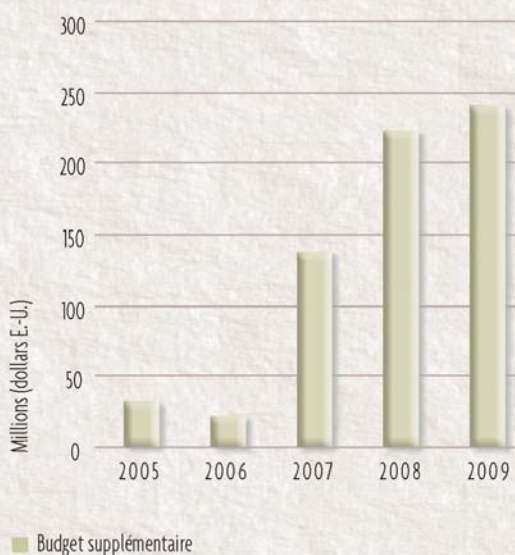
Informations financières

L'opération pour l'Iraq a été suffisamment financée en 2009, ce qui a permis d'exécuter efficacement les activités planifiées et d'améliorer les services de protection et d'assistance.

Organisation et mise en œuvre

Le HCR a renforcé sa présence en Iraq, où il dispose aujourd'hui de 23 fonctionnaires internationaux et de 117 collaborateurs nationaux. Les opérations ont été gérées par la délégation de Bagdad, la sous-délégation d'Erbil et un bureau de terrain situé à Bassorah, avec l'appui de 12 unités de terrain (Al-Walid, Baquba, Dohouk, Kerbala, Kirkouk, Kout, Mossoul, Nadjaf, Ramadi, Samarra, Suleyimaniyah et Trebil.) En Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne, 232 membres du personnel du HCR

Dépenses pour la Situation iraquienne
2005 - 2009



et 215 collaborateurs supplémentaires ont offert protection et assistance aux réfugiés iraqiens.

En raison du nombre important de réfugiés urbains, en particulier en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne, le HCR a opté pour une stratégie consistant à travailler avec des bénévoles issus des communautés de réfugiés urbains afin de mieux déterminer les besoins de ces derniers et d'améliorer l'assistance en leur faveur.

Collaboration avec les partenaires

Afin d'élargir l'espace de protection dans les pays d'accueil, le Haut Commissariat a travaillé avec les Gouvernements et les ministères compétents. Il a également renforcé les capacités des ONG nationales. En 2009, le HCR a dirigé la Procédure d'appels consolidés dans les pays avoisinants en coopération avec des institutions sœurs du système des Nations Unies et des ONG nationales et internationales. Le Haut Commissariat a participé activement à la même procédure en Iraq sous la direction de la MANUI.

En Iraq, le HCR a lancé un nouveau dispositif pour renforcer les ONG nationales qui mettent en œuvre des projets à petite échelle destinés à soutenir les populations de retour et les populations déplacées. Ces ONG ont mis en œuvre des projets de microsubventions ciblés sur les personnes les plus démunies, en particulier les veuves, les orphelins, les personnes âgées et d'autres groupes ayant des besoins spécifiques. Au total, 88 projets ont été exécutés par 76 ONG à Bagdad, Bassorah, Diyala, Kirkouk, Mossoul et Thi Quar. Les projets portaient sur les services communautaires, les droits de l'homme et des activités éducatives.

Évaluation générale

Confronté à une série de problèmes persistants, le HCR a atteint en grande partie ses objectifs, notamment le renforcement de la protection dans la région, ainsi que l'élargissement de sa présence et de son impact en Iraq. L'amélioration relative de la sécurité à l'intérieur du pays et la diminution incessante des ressources des réfugiés et des déplacés internes ont entraîné une augmentation du nombre de retours.

La réinstallation des réfugiés les plus vulnérables est demeurée l'un des éléments clés des opérations du HCR, des demandes ayant été soumises pour plus de 91 000 Iraquiens depuis le début de l'année 2007. Plus de 44 000 d'entre eux ont à ce jour quitté leur pays d'asile pour se réinstaller dans leur nouveau pays. En dépit d'une réduction sensible de l'aide prodiguée aux institutions gouvernementales, les réfugiés ont continué de bénéficier des services éducatifs et médicaux.

Pour répondre aux besoins d'une population de réfugiés urbains aussi nombreuse, le Haut Commissariat a dû mettre au point de nouvelles initiatives, aptes à garantir une prise en charge efficace. Celles-ci ont notamment consisté à étendre

l'assistance financière au moyen de cartes pour distributeurs automatiques de billets ; à envoyer massivement des informations aux réfugiés, via leurs téléphones portables ; à recruter un grand nombre de réfugiés iraqiens bénévoles comme travailleurs de proximité et à vérifier les distributions au moyen de codes à barres.

Les approches communautaires ont continué de recevoir la priorité, tout comme les efforts destinés à accroître les capacités des institutions locales, notamment au travers de partenariats avec des ONG nationales en Iraq. À l'intérieur de ce pays, le HCR a intensifié ses efforts pour réenregistrer les réfugiés, en particulier palestiniens, et pour promouvoir la réinstallation des personnes les plus vulnérables. Les démarches visant à appuyer les demandes de réinstallation des Palestiniens ont sensiblement progressé, l'objectif étant de fermer trois camps frontaliers.

Tout en se félicitant de l'amélioration relative de la sécurité en Iraq, le Haut Commissariat n'ignore pas qu'il doit impérativement continuer à travailler avec les États de la région, les communautés d'accueil et l'ensemble de la communauté internationale pour veiller à ce que les individus les plus vulnérables ne soient pas obligés de rentrer prématurément. Les personnes qui ont actuellement des problèmes de protection doivent continuer à recevoir une aide adéquate jusqu'à ce qu'une solution durable ait été trouvée.

Partenaires

Gouvernement : Bureau du Gouverneur d'El Hassaké, Syrie ; ministère de l'Éducation, Syrie ; ministère de l'Enseignement supérieur, Syrie ; ministère de la Santé, Syrie ; ministère de l'Intérieur, Jordanie ; ministère de la Planification et de la Coopération internationale, Jordanie ; ministère des Migrations et des Déplacements, Iraq

ONG : *Acción Contra El Hambre*, Espagne, Assemblée générale de l'Hôpital de Damas, Syrie, *Association for Solidarity with Asylum-Seekers/Migrants*, Turquie, *Care Australia*, Caritas Autriche, Caritas Brésil, Caritas Égypte, Caritas Jordanie, Cartong, Centre d'accueil des migrants de Caritas (Liban), Centre national des droits de l'homme, Jordanie, Centre régional pour la sécurité humaine, Jordanie, Commission commune de bienfaisance, Syrie, Commission internationale catholique pour les migrations, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil des Églises du Moyen-Orient Liban, Couvent Ibrahim Al-Khalil, Syrie, Croix-Rouge française, Église de l'alliance chrétienne évangélique, Syrie, Fondation Nour-Al Hussein, Jordanie, Fondation du Roi Hussein pour la lutte contre le cancer, Jordanie, Hôpital Al Bassel (Institut de cardiologie), Syrie, Hôpital Beiruni, Syrie, *Human Resources Development Foundation*, Turquie, *International Blue Crescent and Relief Foundation*, Turquie, *International Medical Corps*, R.-U., Intersos, Italie, *Jordanian River Foundation*, Jordanie, *Lebanese Association for Population*, Liban, *Life Makers Society*, Jordanie, *Nippon International Cooperation*, Japon, Maison du bon pasteur, Syrie, *Mercy Corps*, Millenium, E.-U., Mizan, Jordanie, Patriarcat de l'église syrienne orthodoxe d'Antioche, Syrie, Première Urgence, France, Questscope, Jordanie, *Refugee Egypt*, *Relief International* (E.-U.) *Save the Children Federation* (E.-U.), Secours islamique, Services de secours catholique USCCB (E.-U.), Société jordanienne du Croissant-Rouge, Société palestinienne du Croissant-Rouge, Société syrienne du Croissant-Rouge, Terre des hommes, Italie, Terre des hommes, Syrie, Union des femmes syriennes

Autres : BSP/ONU, FNUAP, MANUI, OIM, OMS, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNIFEM, UNRWA

Budget, revenus et dépenses pour la Situation iraquienne (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
Réponse à la Situation iraquienne - BS	397 500 000	247 524 379	15 408 846	262 933 225	239 844 498
Total	397 500 000	247 524 379	15 408 846	262 933 225	239 844 498

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier sur les opérations du HCR pour la Situation iraquienne (dollars E.-U.)

Activités et services	Argentine	Bésil	Égypte	Iraq	République islamique d'Iran	Jordanie	Liban	Arabie saoudite	République slovaque	République arabe syrienne	Turquie	Émirats arabes unis	Activités régionales au Moyen-Orient	Siège	Grand total
Protection, suivi et coordination			75 551	6 127 681	91 547	3 127 405	2 401 186	141 961	2 951	5 303 980	41 084	0	0	0	17 313 344
Abris et infrastructure	589	205 014	0	18 673 581	41 583	0	0	0	0	69 058	0	0	6 989	0	18 996 814
Activités génératrices de revenus	23 037	0	14 422	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 459
Appui opérationnel (aux agences)	138 440	55 745	76 593	3 676 889	2 979	2 843 583	221 987	0	0	1 010 130	48 440	0	98 239	0	8 173 024
Assainissement	0	0	0	496 327	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	496 327
Assistance juridique	92 509	41 874	42 409	3 875 899	8 101	1 657 637	380 342	0	0	3 745 476	371 805	0	920 607	0	11 136 659
Besoins domestiques	160 888	199 826	222 111	7 513 994	248 972	14 645 718	451 451	22 666	0	26 569 453	164 587	0	(628 958)	0	49 570 709
Eau	0	0	0	1 003 956	8 365	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 012 321
Éducation	39 085	105 356	156 284	412 034	0	1 203 379	258 913	0	0	6 608 978	16 214	0	0	0	8 800 243
Santé et nutrition	20 317	49 072	178 858	483 390	125 934	7 138 892	373 017	0	0	12 191 704	68 930	0	10 335	0	20 640 450
Services communautaires	97 324	142 807	10 088	1 021 326	2 986	3 427 811	305 538	0	0	1 457 858	197 323	0	4 943	0	6 668 004
Transport et logistique	0	9 730	296 836	2 234 976	76 626	20 408	0	0	0	8 362 193	19 326	0	34 369	0	11 054 465
Versements aux partenaires d'exécution	474 672	198 907	1 223 574	36 575 946	93 840	2 092 985	1 376 114	0	0	20 372 598	257 701	0	1 014 476	0	63 680 815
Vivres	0	0	0	1 003 103	0	51 827	0	0	0	6 738 034	0	0	128 565	0	7 921 528
Sous-total des activités opérationnelles	1 046 861	1 008 331	2 296 726	83 099 100	700 934	36 209 646	5 768 547	164 626	2 951	92 429 463	1 185 411	0	1 589 565	0	225 502 160
Appui aux programmes	0	0	40 951	5 655 109	0	2 684 945	414 121	50 701	0	3 149 064	264 552	79 132	0	2 003 763	14 342 338
Total des dépenses	1 046 861	1 008 331	2 337 677	88 754 209	700 934	38 894 590	6 182 668	215 328	2 951	95 578 527	1 449 963	79 132	1 589 565	2 003 763	239 844 498